

Message à la Nation.
20 Juillet 1960.

**« Ma mission
est achevée,
je me retire ... »**

Libanais, mes frères,

Le jour où je prêtai le serment constitutionnel, je commençai mon adresse aux représentants de la Nation en déclarant que ce qui me fut le plus difficile à franchir, depuis que je choisis la carrière militaire, ce fut la distance qui séparait le Commandement de l'Armée de la Tribune de l'Assemblée Législative.

En vérité, je ne me suis incliné devant la volonté du peuple exprimée par la majorité de la Chambre, et je n'ai accepté d'accéder à la dignité présidentielle que parce que j'avais la conviction de répondre à l'appel du devoir et d'assumer une mission ardue dans les jours les plus sombres et les circonstances les plus âpres que notre pays ait eu à traverser.

Dès la première heure, je me suis fixé le cadre et la durée de cette mission et je m'y suis consacré entièrement, de tout mon coeur et de toute mon âme, m'appuyant sur la bonté divine et coopérant avec confiance et sincérité avec la Chambre des Députés et les Gouvernements.

La Providence a bien voulu que les espoirs de notre peuple ne soient pas déçus; les nuages de la crise sont aujourd'hui dissipés et les traces de cette dure épreuve se sont effacées plus rapidement qu'on ne le pensait.

Les troupes étrangères ont évacué notre sol et la concorde s'est rétablie dans les coeurs des Libanais; la tension et la méfiance ont disparu des rapports du Liban avec ses frères arabes, un sang nouveau a été infusé dans le corps de l'Economie libanaise, dans toutes ses branches, apportant la vie et la prospérité.

Puis nous avons procédé à l'élaboration de Lois fondamentales, visant à asseoir les différentes parties de l'appareil de l'Etat sur des bases nettes et saines. Nous les avons promulguées dans les délais fixés. Ces statuts législatifs produiront leurs fruits quand les citoyens et les fonctionnaires les auront suffisamment mis en pratique.

Cette mission que j'avais accepté d'assumer devait être parachevée par l'institution d'une large représentation parlementaire, permettant l'entrée à la Chambre d'un nombre suffisant de représentants de toutes les fractions libanaises. Lorsque nous avons jugé que le climat du pays était mûr pour une telle consultation, nous n'avons pas hésité à l'entreprendre, et le peuple a eu ainsi une nouvelle Assemblée.

Maintenant que sont remplies toutes les conditions requises pour le retour du Pouvoir à son exercice normal, je considère que j'ai accompli le devoir pour lequel la Nation m'avait donné sa confiance et que j'ai terminé la tâche dont j'avais pris la charge.

C'est pourquoi, la conscience tranquille, j'ai décidé de me retirer pour laisser aux représentants de la Nation la latitude d'élire un nouveau Chef d'Etat au début de leur nouvelle Législature.

A cette occasion, j'adresse mes sincères remerciements au cher Peuple libanais pour la confiance qu'il a mise en moi durant la période de ma présidence, et à tous ceux qui m'ont accordé leur appui et leur collaboration parmi les hommes politiques, les fonctionnaires, administratifs et militaires.

Je m'adresse aussi à tous les Libanais résidants et émigrés pour leur demander instamment d'assurer la sauvegarde des fondements de l'Indépendance qui est une grâce unique du ciel, de serrer leurs rangs, d'unifier leurs coeurs et de s'attacher en toutes circonstances à leur Pacte National, qui est la Charte tacite de leur Etat, de le respecter et de l'appliquer strictement. De même, ils ont pour devoir de respecter la Constitution et le système de gouvernement qui en émane

Je les adjure de sauvegarder aussi les liens de fraternité et de confiance mutuelle entre eux et leurs frères des pays arabes, ainsi que les rapports d'amitié et de paix avec toutes les Nations.

Je demande à Dieu de garder cette Patrie bien-aimée et de lui épargner dangers et épreuves pour qu'elle soit toujours un foyer de Liberté, de Bien et de Beauté.

Vive le Liban!